

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 11/08/1936 11/08/1936

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 août 1936

Numéro JO
n° 477 du 31/08/1936

Date du numéro
31 août 1936

TEXTE INTÉGRAL

il est fait concession, à titre définitif, à la Société des sulines de Djibouti, de Sfax et de Madagaseur, du lot n° 164-3 du plateau de Djibouti, immatriculé au nom de l'Etat français, sous le n° 188 du Livre foncier de la colonie.